

Demande d'estimation de rente

Régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal

Seuls les participants actifs âgés de 50 ans ou plus sont admissibles à une demande d'estimation de rente

Renseignements personnels

| | | |
|----------------------|--------|-----------|
| Nom | Prénom | Matricule |
| Adresse électronique | | |

Dates d'estimation de rente

Une fois que la demande aura été reçue et traitée, vous recevrez un relevé d'estimation de rente illustrant votre revenu de retraite estimatif (brut et net) en fonction des paramètres et hypothèses choisis. Vous pouvez choisir un maximum de trois âges ou dates de retraite et comparer votre revenu de retraite à ces dates lors d'une seule demande. Veuillez noter que votre relevé annuel de participation montre déjà des projections de rente à la retraite à des dates clés de votre participation. Il pourrait être avantageux de choisir d'autres dates de retraite afin de profiter pleinement de la présente demande.

Je désire recevoir une estimation de rente aux âges et/ou dates de retraite suivante :

| | | | | Date | | |
|----|---|-----------|-----------------|-----------|-------|------|
| | | | | Année | Mois | Jour |
| 1. | Ma date de retraite anticipée la plus rapprochée avec réduction de la rente | OU | _____ ans d'âge | OU | _____ | |
| | | | | Année | Mois | Jour |
| 2. | Ma date de retraite anticipée la plus rapprochée sans réduction de ma rente | OU | _____ ans d'âge | OU | _____ | |
| | | | | Année | Mois | Jour |
| 3. | Ma date de retraite normale | OU | _____ ans d'âge | OU | _____ | |
| | | | | Année | Mois | Jour |

Hypothèse d'augmentation annuelle de salaire future

Votre salaire est un élément clé de la formule de calcul de la rente. Afin d'estimer votre salaire futur, veuillez cocher l'option d'augmentation salariale anticipée jusqu'à votre départ.

Mon augmentation annuelle de salaire future est (cocher une seule case) :

| | | | | | |
|-----|-------|-----|-------|-----|-------|
| 0 % | 0,5 % | 1 % | 1,5 % | 2 % | 2,5 % |
| 3 % | 3,5 % | 4 % | 4,5 % | 5 % | |

Hypothèse d'horaire de travail futur (en % de l'horaire à temps plein)

Entrez le pourcentage de temps par rapport à un poste à temps plein que vous prévoyez travailler jusqu'à votre départ (entre 0 % et 100 %). Le pourcentage correspond par défaut à 100 %. Cette hypothèse aura une incidence sur le nombre d'années de participation dans le futur.

Mon horaire de travail futur (en % de l'horaire à temps plein) sera :

100 % _____ %

Veuillez prendre connaissance de l'avis de non-responsabilité au verso du présent formulaire.

J'ai compris l'avis de non-responsabilité et j'en accepte les conditions.

| | | | | |
|-----------|--|-------|------|------|
| Signature | | Année | Mois | Jour |
| | | | | |

Veuillez soumettre une copie de votre demande dûment remplie à regimeretraite-contremaitres@montreal.ca
Nous accuserons réception de votre demande par courriel.

Demande d'estimation de rente Régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal

Seuls les participants actifs âgés de 50 ans ou plus sont admissibles à une demande d'estimation de rente

Avis de non-responsabilité

Vous pouvez faire une demande d'estimation de rente uniquement si vous êtes âgé de 50 ans ou plus à la date de la demande.

Les montants de rente présentés sur le relevé ne sont que des estimations. Si les renseignements personnels figurant dans la base de données d'administration du régime sont inexacts, ou si les hypothèses utilisées diffèrent de la réalité, l'estimation du montant de rente présentée pourrait être différente du montant qui sera réellement versé au moment de la retraite.

Plus précisément, il se peut que le relevé d'estimation de rente ne puisse donner une estimation raisonnable de la rente et les résultats pourraient être erronés si :

- Vous êtes présentement absent en raison d'une invalidité ou en congé non payé;
- Vous devenez invalide ou prenez un congé non payé avant la retraite;
- Vos rentes ou toute autre forme d'épargne-retraite sont susceptibles d'être partagées à la suite de la fin de votre mariage ou de votre union conjugale, maintenant ou à l'avenir;
- Vous avez fait une demande de rachat de service passé qui n'a pas encore été traitée par le Bureau des régimes de retraite de Montréal;
- Vous comptez prendre votre retraite après votre date normale de retraite;
- Les taux de déductions d'impôts correspondent aux taux de l'année en cours et non de ceux de l'année de la retraite.

Tous les efforts ont été faits pour assurer l'exactitude de l'information présentée dans le relevé d'estimation de rente. En cas de divergence entre l'information présentée et les documents officiels du régime, ces derniers prévaudront en tout temps.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le Bureau des régimes de retraite de Montréal au 514-872-9720.

Veillez noter que vous avez droit à une demande d'estimation de rente par année (1^{er} janvier au 31 décembre). Advenant qu'une demande d'estimation de rente ait déjà été faite dans l'année en cours, le Bureau des régimes de retraite de Montréal se verra dans l'impossibilité de traiter votre présente demande.

VERSO DU FORMULAIRE DE DEMANDE D'ESTIMATION DE RENTE